

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	24.09.2017	22h44	17.338	DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Patrick Herrmann

Titre : HNE, un éternel recommencement

Contenu :

On sait qu'il vaut mieux ne pas parler d'HNE dans ce canton pour la paix des ménages, même quand il s'agit d'ajouter des millions de crédits supplémentaires douteux pour des raisons peu claires en cours d'année...

Il est pourtant difficile de ne pas se poser de questions au vu des décisions successives dont on peut prendre connaissance.

Peu après les votations du 12 février, HNE faisait en effet planter des gabarits sur son site de Pourtalès qui ont occasionné une question du soussigné auquel le Conseil d'État a alors répondu qu'il s'agissait d'une maladresse et que les grands travaux étaient désormais gelés jusqu'à ce que les missions des différents sites soient clairement réparties.

Aujourd'hui, que se passe-t-il ?

Après des velléités (maladroites ?) de la part d'un cadre de rapatrier le centre du sein à Pourtalès, on nous annonce 2,8 millions de francs d'investissement sur ce site pour aménager ses urgences soi-disant trop petites alors qu'on vient de démanteler le bloc opératoire de La Chaux-de-Fonds (donc de diminuer la possibilité d'accueil des urgences et de les envoyer à Neuchâtel) en raison d'une activité qualifiée d'insuffisante par le Conseil d'administration !

Dans le même temps, les consultations d'angiologie et les examens de gastro-entérologie semblent glisser comme d'habitude sur la pente naturelle qui les amène au bord du lac, réchauffement climatique et fonte du permafrost obligent. De leur côté, centre de la douleur, urologie et centre du sommeil naissent spontanément de manière inattendue, le sol ayant comme déjà dit opportunément dégelé...

Questions :

- Le Conseil d'État a-t-il pris conscience de ce dégel progressif et qui s'accélère ?
- A-t-il autorisé ces opérations de répartition des missions avant l'heure ?
- Comment considère-t-il les investissements sur les urgences dans le contexte cité ?
- Quelles réactions imagine-t-il de la part de la population qui a voté pour conserver un semblant d'hôpital pas croupion et abritant quelques spécialités après les camouflets que lui inflige HNE en guise de **provocation** ?

Réponse écrite demandée : Oui Non

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Patrick Herrmann

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :